



**Bonny David, Jelk Guy-Noël**

Le site de la Poya a-t-il enfin un avenir ?

Cosignataires : -

Date de dépôt : 05.04.18

DAEC/DSJ

**Dépôt**

Deux parcelles de la Poya (plus de 47'000 m<sup>2</sup> en zone d'intérêt général I et près de 57'000 m<sup>2</sup> en zone verte d'intérêt général) seront abandonnées par l'Armée suisse vers 2023. Il s'agit de terrains à fort potentiel urbanistique et par sa situation, en pleine ville, d'un grand intérêt stratégique.

Plusieurs objets parlementaires ont déjà été déposés au sujet du site militaire de St-Léonard (2013-CE-175 Question Andrea Burgener Woeffray / Givanna Garghentini Python - Avenir du site militaire de la caserne de la Poya et 2014-GC-8 Postulat Daniel Gander / Charles Brönnimann - Nouvelle affectation pour la caserne). Cependant, le temps avance et nous voulons revenir sur la future attribution de cette zone militaire de la plus haute importance.

- > Est-ce que l'abandon du site vers 2023 est toujours d'actualité ? Est-ce que le Conseil d'Etat a une date précise de la fin du bail de cette zone par l'Armée suisse ?
- > Nous voulons aussi savoir quelle sera l'attribution future de ces terrains qu'hériteront bientôt l'Etat de Fribourg ? Est-ce qu'une planification concrète et approfondie existe ? Si oui, laquelle ? Si non, pourquoi n'y en a-t-il pas encore ? Quand est-ce qu'une mise en œuvre d'un projet pourrait enfin voir le jour ?

Le Conseil d'Etat mentionne dans sa réponse du 30 septembre 2014 qu'il a décidé de créer une organisation de projet à deux niveaux, comprenant un comité de pilotage stratégique et un comité de projet.

- > Où en sont les travaux de ces deux comités ? Qui composent ces deux comités aujourd'hui ? A quelle fréquence se réunissent-ils ? Quel est leur planning jusqu'à la réalisation du projet urbanistique ? Qu'en est-il des échanges et de la collaboration avec la Ville de Fribourg ? De quelle manière la Ville de Fribourg est-elle associée au développement de cette zone de la Poya ?

—